

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1681

8 juillet 2008

SOMMAIRE

Arguedas Holding S.A.	80662	Les Cerisiers S.A.	80649
Arguedas S.A.-SPF	80662	Lion Investment S.A.	80682
Arlys	80664	LLGP F.C., S.à.r.l.	80685
Bakform, s.à r.l.	80672	Luxmanis S.A.	80683
Bel Soparfi S.A.	80683	Madrax Properties Sarl	80673
BML Prestige S.A.	80681	Maelux S.A.	80644
Buckingham Financing Company SA	80688	Marni Finance S.A.	80674
Chester Luxembourg 2 S.A.	80685	MCT Berlin Vier S.A.	80642
Chiorino Group S.A.	80688	MCT Berlin Zwei S.A.	80642
C.M. Invest S.A.	80687	Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l.	80686
Conengineering Holding S.A.	80677	Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l.	80685
Diversified Ventures GP, S. à r.l.	80662	Mirim Holding S.A.	80659
Emico S.à r.l.	80647	Mirim S.A. - société de gestion de patri- moine familial	80659
Equilibrage Lambert s.à r.l.	80673	ML Dom Luxembourg II S.à r.l.	80681
EuroNextra Investment Sicav	80678	ML Dom Luxembourg S.à r.l.	80684
European Broker S.A. Luxembourg	80647	MLWERT 1 S.à r.l.	80678
Financière Epeios S.A.	80643	MLWERT 3 S.à r.l.	80688
Fortis Insurance Belgium Investment Company	80644	MLWERT 4 S.à r.l.	80687
Gartner Immobilien Gesellschaft S.A.	80645	Nesi Invest S.A.	80644
GP Rho 2 Holding Company S.à r.l.	80684	Parfix S.A.	80682
GST AutoLeather Holdings S.A.	80651	Poplar (Lux) S.à r.l.	80680
Henderson, Maverick and Williams S.A.H.	80650	Prestwick S.A.	80677
Imex Video et Audio S.A.	80650	Prolux Constructions S.à r.l.	80673
Immobilière Espace Kirchberg E S.à r.l. (I.E.K. E S.à r.l.)	80684	Reynolds Finance & Co S.A.	80643
Immobilière Générale des Pays Bas S.A.	80650	Routing Finance & Co S.A.	80686
Immobilière One S.A.	80643	Socera Assets Management S.A. Holding	80686
Intermediatic S.A.	80679	TDS Trading Direct Service S.A.	80680
International Paper Investments (Luxem- bourg) S.à r.l.	80666	Valco S.A.	80681
Labris Holding S.A.	80656	Veralux S. à r.l.	80642
Labris S.A. - société de gestion de patri- moine familial	80656	Visma Holdings Lux S.à.r.l.	80645
LEHNKERING Shipping Lux S.A.	80682	Visma Holdings Lux S.à.r.l.	80648
		W-Tanka S.A.	80679

MCT Berlin Zwei S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 114.385.

Les comptes annuels au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

MCT Berlin Zwei S.A.

Signature

Référence de publication: 2008079371/7941/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09462. - Reçu 115,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

MCT Berlin Vier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 120.529.

Les comptes annuels au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

MCT Berlin Vier S.A.

Signature

Référence de publication: 2008079372/7941/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09459. - Reçu 115,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Veralux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 102.441.

EXTRAIT

Il résulte de deux conventions de cession de parts sociales de la société VERALUX Sarl établies en date du 27 décembre 2007, que:

1 - La société SIGNATURES HOLDINGS S.A. a cédé 1.495 parts sociales à la société TASELI HOLDINGS INC., ayant son siège social à 8 Calle Aquilino de la Guardia, Ciudad de Panama.

2 - La société GREYNA OVERSEAS CORPORATED a cédé 5 parts sociales à la société JENKINS EQUITIES CORP., ayant son siège social à Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Roadtown, Tortola, British Virgin Islands.

Suite à ces conventions de cession de parts sociales, la répartition des parts sociales est modifiée comme suit:

	Parts sociales
- TASELI HOLDINGS INC.	1.495
- JENKINS EQUITIES CORP.	5
TOTAL:	1.500

Luxembourg, le 19.06.08.

Pour REQUISITION

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008080614/320/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08103. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Reynolds Finance & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 95.363.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008079374/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08144. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Immobilière One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 87.285.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008079375/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08139. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Financière Epeios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 79.837.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société tenue en date du 13 juin 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société FINANCIERE EPEIOS SA tenue le 13 juin 2008, que:

L'assemblée a décidé de renouveler l'échéance des mandats d'Administrateur de la société RUSHBURY INVESTMENTS LIMITED, établie à Charlestown, Main Street, Nevis Islands (VI), de Maître Frédéric NOEL, Avocat, demeurant à L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare et de Monsieur Alexandre GARESE, Avocat, demeurant à RU-119019 Moscou, 7/6 Vozdvizhenka et de le nommer comme président du conseil d'administration.

Les différents mandats s'achèveront lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

L'assemblée a décidé de renouveler l'échéance du mandat du Commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée BKM, BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.A.R.L. (anciennement KARTHEISER MANAGEMENT S.A.R.L), établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

Le mandat s'achèvera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour extrait sincère et conforme
Pour la société
Signature
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080662/2420/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06555. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Nesi Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 100.619.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008079377/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08134. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Maelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 74.812.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008079378/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08132. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Fortis Insurance Belgium Investment Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 111.001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 avril 2008

En date du 15 avril 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Gaëtan de FENFFE, avenue Charles Thielemans, 98, B-1150 Bruxelles, de ses fonctions d'Administrateur en date du 21 mars 2008.

- de ratifier la nomination, avec effet le 21 mars 2008, de Monsieur Jean-Marie DEFFOSSE, rue des Chauffours, 2, B-7810 Maffles (ATH), en qualité d'Administrateur de la Société pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

- de renouveler les mandats de Messieurs William VAN IMPE, Luc Van DEN MEERSSCHAUT, Monsieur Pierre DEVONDEL et Madame Christa de BRUYN en qualité d'Administrateur de la Société pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour FORTIS INSURANCE BELGIUM MANAGEMENT COMPANY SA.
Fortis Banque Luxembourg S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008081144/584/26.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09572. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Gartner Immobilien Gesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 74.833.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

Un Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008079379/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08131. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Visma Holdings Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 9.685.260,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 115.985.

In the year two thousand seven, on the eighteenth day of December,
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr. Laurent Schummer, avocat, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as special attorney in fact of the board of managers of Visma Holdings Lux S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a corporate capital of NOK 9,643,530.-, with registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, incorporated on 18 April 2006 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1294 of 5 July 2006 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 115.985 (the "Company"). The Company's articles of incorporation have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 28 November 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

By virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the board of managers of the Company on 5 December 2007, an extract of which resolutions by the board of managers, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at nine million six hundred forty-three thousand five hundred thirty Norwegian kroner (NOK 9,643,530.-) divided into eight hundred eighty-four (884) A Ordinary Shares and forty-eight thousand five hundred seventy (48,570) C Ordinary Shares, each with a nominal value of one hundred ninety-five Norwegian kroner (NOK 195.-).

II. That pursuant to Article 5 of the Company's articles of incorporation, the authorised capital of the Company has been fixed at nine hundred fifty million five hundred sixty thousand two hundred sixty Norwegian kroner (NOK 950,560,260.-) divided into four million eight hundred seventy-four thousand six hundred sixty-eight (4,874,668) A Ordinary Shares and/or C Ordinary Shares, each with a nominal value of one hundred ninety-five (NOK 195.-).

III. That the board of managers, in its meeting of 5 December 2007 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article 5 of the Company's articles of incorporation and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders of the Company on 5 December 2007, has decided to issue and allot five (5) new A Ordinary Shares and two hundred nine (209) new C Ordinary Shares.

IV. That the amount of forty-one thousand seven hundred thirty Norwegian kroner (NOK 41,730.-) has been made at the free disposal of the Company on 5 December 2007, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

V. That as a consequence of the above mentioned issue of shares, with effect as of 5 December 2007, paragraph one of Article 5 of the Company's articles of incorporation is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at nine million six hundred eighty-five thousand two hundred sixty Norwegian kroner (NOK 9,685,260.-) divided into eight hundred eighty-nine (889) A Ordinary Shares and forty-

eight thousand seven hundred seventy-nine (48,779) C Ordinary Shares, each with a nominal value of one hundred ninety-five Norwegian kroner (NOK 195.-), all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately 1,500.- Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-huit décembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg).

A comparu:

M^e. Laurent Schummer, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil de gérance de Visma Holdings Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de NOK 9.643.530.-, ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, constituée le 18 avril 2006 suivant un acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1294 du 5 juillet 2006 et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.985 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été pour la dernière fois modifiés suivant acte du notaire soussigné du 28 novembre 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

En vertu du pouvoir qui lui a été conféré par résolutions adoptées par le conseil de gérance en date du 5 décembre 2007, un extrait desdites résolutions du conseil de gérance, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la société s'élève actuellement à neuf million six cent quarante-trois mille cinq cent trente Couronnes norvégiennes (NOK 9.643.530.-) représenté par huit cent quatre-vingt-quatre (884) Parts Sociales de Catégorie A et quarante-huit mille cinq cent soixante-dix (48.570) Parts Sociales de Catégorie C, chacune d'une valeur nominale de cent quatre-vingt-quinze Couronnes norvégiennes (NOK 195.-).

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la société, le capital autorisé de la société a été fixé à neuf cent cinquante millions cinq cent soixante mille deux cent soixante Couronnes norvégiennes (NOK 950.560.260.-) représenté par quatre millions huit cent soixante quatorze mille six cent soixante-huit (4.874.668) Parts Sociales de Catégorie A et/ou Parts Sociales de Catégorie C, chacune d'une valeur nominale de cent quatre-vingt-quinze Couronnes norvégiennes (NOK 195.-).

III. Que le conseil de gérance, lors de sa réunion du 5 décembre 2007 et conformément au pouvoir qui lui a été conféré en vertu de l'article 5 des statuts de la Société et en accord avec les résolutions adoptées par l'assemblée générale des associés de la Société le 5 décembre 2007, a décidé d'émettre et d'allouer cinq (5) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A et deux cent neuf (209) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C.

IV. Que le montant de quarante-et-un mille sept cent trente Couronnes norvégiennes (NOK 41.730.-) est à la libre disposition de la société à compter du 5 décembre 2007, comme prouvé au notaire instrumentant sur présentation des documents relatifs auxdits paiements.

V. Qu'en conséquence de l'émission des nouvelles parts sociales mentionnée ci-dessus, avec effet au 5 décembre 2007, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit de la Société est fixé à neuf million six cent quatre-vingt-cinq deux cent soixante Couronnes norvégiennes (NOK 9.685.260.-) représenté par huit cent quatre-vingt-neuf (889) Parts Sociales de Catégorie A et quarante-huit mille sept cent soixante-dix-neuf (48.779) Parts Sociales de Catégorie C, chacune d'une valeur nominale de cent quatre-vingt-quinze Couronnes norvégiennes (NOK 195.-), toute entièrement libérée."

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.500.- Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. SCHUMMER,, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 décembre 2007. Relation: LAC/2007/420081. - Reçu cinquante et un euros et quatre-vingt-dix-neuf cents (51,99.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 janvier 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008079380/211/109.

(080091067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Emico S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 113.006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

Pour la Société

Signature

Le Gérant

Référence de publication: 2008079381/320/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08129. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

European Broker S.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.701.

Extrait de l'A.G extraordinaire du 05 mai 2008

au siège de la société

1. L'assemblée générale décide de reconduire le mandat d'administrateur de M. REMOUCHAMPS Pascal pour une durée de 6 ans.

2. L'assemblée générale décide de reconduire le mandat d'administrateur de Mme WURTH Joëlle, résidant au 27, Huewelerstrooss L-8521 BECKERICH, pour une durée de 6 ans.

3. L'assemblée générale décide de révoquer de son poste de Commissaire aux comptes la société FIDUCIAIRE BEFAC EXPERTISES COMPTABLES ET FISCALES (Luxembourg) S.à.r.l.

4. L'assemblée générale décide de nommer au poste de Commissaire aux compte la société ABH Fiduciaire SARL (B131.60) établie et ayant son siège social à L-8522 BECKERICH, 6, rue Jos SEYLER.

5. L'assemblée générale décide de révoquer Mademoiselle STOCK Laurence de son poste d'Administrateur.

6. En remplacement, l'assemblée générale nomme Monsieur DEDOBBELEER Olivier né le 09 avril 1983 à Namur (Belgique), résident rue Ribonnet n° 2, B-6760 VIRTON (Belgique) en qualité d'Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008079713/822/24.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04499C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Visma Holdings Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 9.685.260,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 115.985.

In the year two thousand eight, on the sixteenth day of April,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Maître Jennifer Ferrand, lawyer, residing in Luxembourg, acting in his capacity as special attorney in fact of the board of managers of Visma Holdings Lux S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a corporate capital of NOK 9,685,260.-, with registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 18 April 2006 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1294 of 5 July 2006 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 115.985 (the "Company"). The Company's articles of incorporation have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 18 December 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The said appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations and statements as follows:

- That in accordance with the requirements of the Luxembourg Register of Commerce and Companies, the constat d'augmentation de capital recorded before the undersigned notary on 18 December 2007, registered at Luxembourg, on December 20th, 2007, LAC/2007/420081, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Deed"), should be completed by the name of the shareholder of the Company having subscribed new shares in the capital increase recorded by such Deed as well as the number of shares allotted to the subscriber.

- That the board of managers of the Company, in its meeting of 5 December 2007, has decided to issue five (5) new A Ordinary Shares and two hundred nine (209) new C Ordinary Shares, each share with a nominal value of one hundred ninety-five Norwegian kroner (NOK 195.-) and to allot said new A Ordinary Shares and C Ordinary Shares to Equity Consulting Development, Incorporation a company governed by the laws of British Virgin Islands, with its registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the Register of Commerce and Companies under number 1442462.

- That the Deed shall hereby be supplemented with the above information.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at 1,200.- Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le seize avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

Maître Jennifer Ferrand, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil de gestion de Visma Holdings Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de NOK 9.685.260.-, ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 18 avril 2006 suivant un acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1294 du 5 juillet 2006 et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115985 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été pour la dernière fois modifiés suivant acte du notaire soussigné du 18 décembre 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire soussigné de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Que conformément aux exigences du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, il y a lieu de compléter le constat d'augmentation de capital documenté devant le notaire soussigné en date du 18 décembre 2007, enregistré à Luxembourg le 20 décembre 2007, LAC/2007/420081, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Asso-

ciations (l'Acte"), par le nom de l'associé de la Société ayant souscrit aux nouvelles parts sociales lors de l'augmentation de capital documentée par ledit Acte ainsi que le nombre de parts sociales attribuées au souscripteur.

- Que le conseil de gérance de la Société, lors de sa réunion du 5 décembre 2007, a décidé d'émettre cinq (5) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A et deux cent neuf (209) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent quatre-vingt-quinze Couronnes norvégiennes (NOK 195,-) et d'allouer lesdites nouvelles Parts Sociales de Catégorie A et Parts Sociales de Catégorie C à Equity Consulting Development, Incorporation, une société régie par les lois des îles vierges britanniques, ayant son siège social à Road Town, Tortola, les îles vierges britanniques, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 1442462.

- Que l'Acte est complété par les informations précédentes.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison des résolutions qui précèdent sont évalués à 1.200.- Euro.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 avril 2008, Relation LAC/2008/16018. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008079382/211/81.

(080091067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Les Cerisiers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 34.675.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 16 juin 2008

1) M. Bernard DE TRAUX DE WARDIN a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

2) Mme Vinciane DE TRAUX DE WARDIN a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3) Mme Wivine DE TRAUX DE WARDIN a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4) Mme Mary PASTUR a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5) La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. à été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

6) M. Bernard DE TRAUX DE WARDIN, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LES CERISIERS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008079674/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07318. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Immobilière Générale des Pays Bas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 70.074.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008079383/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08127. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Imex Video et Audio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 62.081.

La société IMEX VIDEO ET AUDIO S.A. a été constituée le 25 novembre 1997 par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, par acte publié au Mémorial Recueil Spécial C no 174 du 24 mars 1998, comme société anonyme pour une période illimitée.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.08.

IMEX VIDEO ET AUDIO S.A., Société Anonyme

FREDERIC COLLOT / RENATE JOSTEN

ADMINISTRATEUR / ADMINISTRATEUR

Référence de publication: 2008079384/320/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08123. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Henderson, Maverick and Williams S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.648.

Constituée par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C no. 963 du 25 juin 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2008

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société Henderson, Maverick and Williams S.A.H., tenue en date du 19 juin 2008, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1 ° Nomination d'un nouvel administrateur pour une durée de 4 ans:

- Monsieur Harald Wester, demeurant 22, rue de la Station, B-4837 Membach.

2 ° Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de 4 ans:

- Fiduciaire Fibetrust, avec siège social à 38, bd. Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Henderson, Maverick and Williams S.A.H.

Signature

Référence de publication: 2008079495/6449/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06504. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

GST AutoLeather Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 138.699.

In the year two thousand and eight, on the twenty-second day of May.
Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

GST AutoLeather Holdings L.P., a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under number WK-25604,

duly represented by Ms. Verena Zimmermann, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 21 May 2008.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

The appearing party is the Sole Shareholder of GST AutoLeather Holdings S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, not yet recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 14th of May 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et (hereinafter the "Company").

The appearing party representing the entire share capital requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six dollars of the United States of America (USD 1,115,396) from forty-nine thousand dollars of the United States of America (USD 49,000) to one million one hundred sixty-four thousand three hundred ninety-six dollars of the United States of America (USD 1,164,396) through the issue of one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six (1,115,396) new shares having a par value of one dollar of the United States of America (USD 1) each.
2. Creation of an authorized share capital of one hundred eighteen million nine hundred eighty-one thousand forty-one dollars of the United States of America (USD 118,981,041) for the conversion of one hundred seventeen million seven hundred ninety-one thousand two hundred thirty-one (117,791,231) CPECs which may be converted into one hundred seventeen million seven hundred ninety-one thousand two hundred thirty-one (117,791,231) ordinary shares and for the conversion of twenty-five thousand four hundred fourteen (25,414) warrants which may be converted into twenty-five thousand four hundred fourteen (25,414) ordinary shares.
3. Subsequent amendment of Article 5 of the articles of incorporation of the Company.
4. Amendment of Article 3 of the articles of incorporation of the Company.
5. Amendment of Article 11 of the articles of incorporation of the Company.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing party, representing the entire share capital, requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six dollars of the United States of America (USD 1,115,396) from forty-nine thousand dollars of the United States of America (USD 49,000) to one million one hundred sixty-four thousand three hundred ninety-six dollars of the United States of America (USD 1,164,396) through the issue of one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six (1,115,396) new shares having a par value of one dollar of the United States of America (USD 1) each.

All of the one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six (1,115,396) new shares are subscribed by GST AutoLeather Holdings L.P., aforementioned, duly represented by Ms Verena Zimmermann, prenamed, for a total price of one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six dollars of the United States of America (USD 1,115,396).

All of the one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six (1,115,396) new shares have been fully paid up by payments in cash so that the total amount of one million one hundred fifteen thousand three hundred ninety-six dollars of the United States of America (USD 1,115,396) is at the disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to create an authorised share capital, including the issued share capital, of one hundred eighteen million nine hundred eighty-one thousand forty-one dollars of the United States of America (USD 118,981,041)

for the conversion of one hundred seventeen million seven hundred ninety-one thousand two hundred thirty-one (117,791,231) CPECs which may be converted into one hundred seventeen million seven hundred ninety-one thousand two hundred thirty-one (117,791,231) ordinary shares and for the conversion of twenty-five thousand four hundred fourteen (25,414) warrants which may be converted into twenty-five thousand four hundred fourteen (25,414) ordinary shares.

Third resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to modify Article 5 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The subscribed capital is set at one million one hundred sixty-four thousand three hundred ninety-six dollars of the United States of America (USD 1,164,396), consisting of one million one hundred sixty-four thousand three hundred ninety-six (1,164,396) ordinary shares having a par value of one dollar of the United States of America (USD 1) each.

The authorised capital, including the issued share capital, is fixed at one hundred eighteen million nine hundred eighty-one thousand forty-one dollars of the United States of America (USD 118,981,041). The authorised capital is composed as follows: (1) one hundred seventeen million seven hundred ninety-one thousand two hundred thirty-one dollars of the United States of America (USD 117,791,231) for the conversion of one hundred seventeen million seven hundred ninety-one thousand two hundred thirty-one (117,791,231) CPECs which may be converted into one hundred seventeen million seven hundred ninety-one thousand two hundred thirty-one (117,791,231) ordinary shares, and (2) twenty-five thousand four hundred fourteen dollars of the United States of America (USD 25,414) for the conversion of twenty-five thousand four hundred fourteen (25,414) warrants which may be converted into twenty-five thousand four hundred (25,414) ordinary shares.

The subscribed capital and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association. The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to modify Article 3 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

"**Art. 3.** The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, grant security in favour of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further issue warrants.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves furthermore to modify Article 11 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 11.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, by facsimile or by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. A director may represent one or more of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least one class A director and one class B director are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken only with the approval of a majority of the directors present or represented at the meeting, including the vote of at least one class A director and one class B director. The chairman does not have a casting vote.

The board of directors may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of directors duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all directors on a single document or on multiple counterparts, a copy of an original signature by mail, facsimile or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature."

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 6,200.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said person appearing signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GST AutoLeather Holdings L.P., une société constituée selon les lois des Iles de Cayman, avec siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Iles de Cayman, immatriculée auprès du registre des sociétés en commandite des Iles de Cayman sous le numéro WK-25604,

ici représentée par Mme Verena Zimmermann, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 21 mai 2008.

La procuration signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de GST AutoLeather Holdings S.A., une société anonyme, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, pas encore enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant l'acte du notaire soussigné le 14 mai 2008, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

Le comparant représentant la totalité du capital social délibère selon l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.115.396) pour le porter de son montant actuel de quarante-neuf mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 49.000) à un million cent soixante-quatre trois cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.164.396) par l'émission d'un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize (1.115.396) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune.

2. Création d'un capital autorisé de cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-un mille quarante-et-un dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 118.981.041) pour la conversion de cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille deux cent trente-et-un (117.791.231) CPECs qui peuvent être convertis en cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille deux cent trente-et-une (117.791.231) actions ordinaires et pour la conversion de vingt-cinq mille quatre cent quatorze (25.414) obligations convertibles qui peuvent être converties en vingt-cinq mille quatre cent quatorze (25.414) actions ordinaires.

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

4. Modification de l'article 3 des statuts de la Société.

5. Modification de l'article 11 des statuts de la Société.

Après avoir passé en revue les points à l'ordre du jour, le comparant, représentant la totalité du capital social, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant d'un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.115.396) pour le porter de son montant actuel de quarante-neuf mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 49.000) à un million cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.164.396) par l'émission d'un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize (1.115.396) actions nouvelles ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune.

Toutes les un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize (1.115.396) actions nouvelles sont entièrement souscrites par GST AutoLeather Holdings L.P., mentionné ci-dessus, ici représentée par Mme Verena Zimmermann, prénommée, pour un prix total d'un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.115.396).

Toutes les un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize (1.115.396) actions nouvellement émises ont été libérées par un paiement en numéraire, de sorte que la somme totale d'un million cent quinze mille trois cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.115.396) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de créer un capital autorisé de cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-un mille quarante et un dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 118.981.041) pour la conversion de cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille deux cent trente et un (117.791.231) CPECs qui peuvent être convertis en cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille deux cent trente et une (117.791.231) actions ordinaires et pour la conversion de vingt-cinq mille quatre cent quatorze (25.414) obligations convertibles qui peuvent être converties en vingt-cinq mille quatre cent quatorze (25.414) actions ordinaires.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** La Société a un capital social d'un million cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.164.396) représenté par un million cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-seize (1.164.396) actions ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune.

Le capital autorisé, y compris le capital souscrit, est fixé à cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-un mille quarante et un dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 118.981.041). Le capital autorisé est composé comme suit: (1) cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille deux cent trente et un (117.791.231) CPECs qui peuvent être convertis en cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille deux cent trente et une (117.791.231) actions ordinaires et (2) de vingt-cinq mille quatre cent quatorze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.414) pour la conversion de vingt-cinq mille quatre cent quatorze (25.414) obligations convertibles qui peuvent être converties en vingt-cinq mille quatre cent quatorze (25.414) actions ordinaires.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires ou de l'actionnaire unique statuant comme en matière de modification des statuts. La Société pourra, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, accorder des sûretés en faveur de ou assister autrement des Sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également émettre des obligations convertibles.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de Sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 11 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 11.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un vice-président. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions des actionnaires et du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président préside les assemblées des actionnaires et le conseil d'administration, mais en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration peuvent, par majorité des votes des personnes présentes, provisoirement élire un autre administrateur comme président de cette assemblée ou ce conseil d'administration.

Un avis par écrit, télécopie ou e-mail (pas de signature électronique) contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, dans lequel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment par écrit, télécopie ou tout autre moyen de communication, une copie étant suffisante. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du conseil d'administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit, par télécopie, par e-mail ou par un autre moyen de communication un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du conseil d'administration au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une vidéoconférence ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre l'une l'autre sans discontinuité et permettant à chacune des personnes participant à cette réunion d'y participer pleinement et activement. La participation à une réunion se tenant par les moyens de communication susvisés vaut présence personnelle à cette réunion. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont uniquement prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion, y compris la vote de au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B. Le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.

Le conseil d'administration peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les administrateurs sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie des signatures originales par mail, télécopie ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque administrateur, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 6.200,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant celui-ci a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: V. ZIMMERMANN et HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2008. Relation: LAC/2008/21854. — Reçu trois mille cinq cent trente-neuf euros quatre-vingt-deux cents (0,50% = 3.539,82 EUR).

Le Releveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008079388/242/281.

(080090328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

**Labris S.A. - société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Labris Holding S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 97.852.

L'an deux mille huit, le cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "LABRIS HOLDING S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 97.852, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 101 du 26 janvier 2004. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 741 du 12 avril 2006.

L'assemblée est déclarée ouverte et est présidée par Madame Christine COULON-RACOT, employée privée, demeurant professionnellement au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Isabelle MARECHAL-GERLAXHE, employée privée, demeurant professionnellement au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutatrice Madame Christel RUSSO-RIPPLINGER, employée privée, demeurant professionnellement au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

Le Bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, la Présidente déclare et demande au notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Transformation de la société, actuellement régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") conformément aux dispositions légales de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

2) Modification du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la société comme suit: "Il existe une société de gestion de patrimoine familial sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "LABRIS S.A.- société de gestion de patrimoine familial".

3) Modification de l'article 2 des statuts de la société comme suit: "La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

4) Ajout d'un nouvel alinéa à l'article 3 des statuts: "La société réservera ses actions aux investisseurs suivants:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

5) Modification de l'article 4 des statuts de la société comme suit: "La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive."

6) Modification de l'article 5 des statuts de la société comme suit: "Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature."

7) Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante: "La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts".

8) Divers.

II.- Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il résulte de cette liste de présence que sur la totalité des actions représentant l'entière du capital social émis toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés.

Après délibération, l'assemblée a ensuite adopté les résolutions suivantes chaque fois par vote unanime.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la société comme suit:

"Il existe une société de gestion de patrimoine familial sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "LABRIS S.A.- société de gestion de patrimoine familial"."

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 2 des statuts de la société comme suit:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'ajouter un nouvel alinéa à l'article 3 des statuts qui sera conçu comme suit:

"La société réservera ses actions aux investisseurs suivants:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou

c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe."

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 4 des statuts de la société comme suit:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive."

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 5 des statuts de la société comme suit:

"Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature."

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leur nom, prénoms usuels, état et demeures, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. COULON-RACOT, I. MARECHAL-GERLAXHE, C. RUSSO-RIPPLINGER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 juin 2008. Relation: EAC/2008/7812. - Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008079389/239/167.

(080090605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

**Mirim S.A. - société de gestion de patrimoine familial,
(anc. Mirim Holding S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 97.853.

L'an deux mille huit, le cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "MIRIM HOLDING S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 97.853, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 100 du 26 janvier 2004. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 754 du 13 avril 2006.

L'assemblée est déclarée ouverte et est présidée par Madame Christine COULON-RACOT, employée privée, demeurant professionnellement au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Isabelle MARECHAL-GERLAXHE, employée privée, demeurant professionnellement au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutatrice Madame Christel RUSSO-RIPPLINGER, employée privée, demeurant professionnellement au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, la Présidente déclare et demande au notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Transformation de la société, actuellement régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") conformément aux dispositions légales de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

2) Modification du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la société comme suit: "Il existe une société de gestion de patrimoine familial sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "MIRIM S.A.- société de gestion de patrimoine familial".

3) Modification de l'article 2 des statuts de la société comme suit: "La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

4) Ajout d'un nouvel alinéa à l'article 3 des statuts: "La société réservera ses actions aux investisseurs suivants:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

5) Modification de l'article 4 des statuts de la société comme suit: "La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive."

6) Modification de l'article 5 des statuts de la société comme suit: "Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature."

7) Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante: "La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts".

8) Divers.

II.- Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il résulte de cette liste de présence que sur la totalité des actions représentant l'entière du capital social émis toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés.

Après délibération, l'assemblée a ensuite adopté les résolutions suivantes chaque fois par vote unanime.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la société comme suit:

"Il existe une société de gestion de patrimoine familial sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "MIRIM S.A.- société de gestion de patrimoine familial"."

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 2 des statuts de la société comme suit:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'ajouter un nouvel alinéa à l'article 3 des statuts qui sera conçu comme suit:

"La société réservera ses actions aux investisseurs suivants:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou

c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe."

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 4 des statuts de la société comme suit:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive."

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 5 des statuts de la société comme suit:

"Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature."

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leur nom, prénoms usuels, état et demeures, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. COULON-RACOT, I. MARECHAL-GERLAXHE, C. RUSSO-RIPPLINGER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 juin 2008. Relation: EAC/2008/7814. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008079391/239/166.

(080090730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Diversified Ventures GP, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 124.957.

—
Extrait des résolutions adoptées le 14 avril 2008 par l'assemblée des actionnaires

Les actionnaires acceptent:

- la démission de M. José Maria Cánovas de sa fonction de gérant de la société Diversified Ventures GP, S.à.r.l. résidant professionnellement chez Asesores y Gestores Financieros Private Equity,SL au 15 Balbina Valverde; 28002 Madrid, et acceptent, à sa place, la nomination de M. Jorge Lovaco Ruiz, résidant professionnellement chez Asesores y Gestores Financieros Private Equity, SL au 15 Balbina Valverde; 28002 Madrid, en tant que gérant de cette société avec effet immédiat et pour une période indéterminée,

- la démission de M. Benoît Andrianne de sa fonction de gérant de la société Diversified Ventures GP, S.à.r.l. et résidant professionnellement chez AB Fund Consulting au 22, rue Goethe; L-1637 Luxembourg, et acceptent, à sa place, la nomination de M. Stéphane Charlier, résidant professionnellement chez AB Fund Consulting au 22, rue Goethe; L-1637 Luxembourg, en tant que gérant de cette société avec effet immédiat et pour une période indéterminée,

- la démission de M. Freddy Thyges de sa fonction de gérant de la société Diversified Ventures GP, S.à.r.l. et résidant au 47, avenue du 10 Septembre; L-2551 Luxembourg, et acceptent, à sa place, la nomination de M. Stéphane Weyders, résidant professionnellement chez Trust & Accounting Services Luxembourg au 28, rue Michel Rodange; L-2430 Luxembourg, en tant que gérant de cette société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais des personnes suivantes:

- M. Sergio Navarro Fernandez
- M. Jorge Lovaco Ruiz
- M. Stéphane Charlier, et
- M. Stéphane Weyders.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 13 juin 2008.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme
Sophie MARTINOT / Christoph LANZ
Mandataire commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008080486/1183/34.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08224. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Arguedas S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Arguedas Holding S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 112.792.

—
L'an deux mille huit, le trente mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "ARGUEDAS HOLDING S.A.", ayant son siège social au 23, val Fleuri, Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 112.792, constituée suivant acte de scission reçu par le notaire soussigné en date du 22 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 527 du 13 mars 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Romain THILLEN, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Line SCHUL, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

- Modification de la dénomination sociale de la société en ARGUEDAS S.A.-SPF et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

- Modification de l'article 18 des statuts.

- Mise à jour des statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi du 25 août 2006.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet social de la Société comme suit:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la dénomination sociale de la société en "ARGUEDAS S.A.-SPF".

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions précédentes, l'article 1^{er}, l'article 4 et l'article 18 des statuts sont modifiés comme suit:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société de gestion de patrimoine familial sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de

"ARGUEDAS S.A.- SPF".

" **Art. 4.** La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

" **Art. 18.** La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de mettre à jour les statuts de la société afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 25 août 2006.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 8 et l'article 11 des statuts sont modifiés comme suit:

" **Art. 8. premier alinéa.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables."

" **Art. 11.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. THILLEN, F. MIGNON, M.L. SCHUL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 juin 2008, Relation: EAC/2008/7485. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008079392/239/100.

(080090431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Arlys, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 139.429.

—
STATUTS

L'an deux mil huit, le vingt-deux mai

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

La société à responsabilité limitée MAZE Sàrl, dont le siège social est à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités, inscrite au registre de commerce sous le numéro B110554 constituée aux termes d'un acte reçu le 09 septembre 2005 par le notaire Anja HOLTZ, soussigné, publié au mémorial C, Recueil spécial des sociétés et associations, du 3 janvier 2006, numéro 6

ici représentée par le gérant, Monsieur Benoît de BIEN, consultant, demeurant à Wiltz.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «ARLYS» Sàrl.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Mamer/Capellen.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- l'investissement immobilier et la gestion et mise en valeur de ces investissements
- le conseil et la consultance

- la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'alinéation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et ou développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-C) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.-EUR) chacune, réparties comme suit:

I. MAZE Sàrl, préqualifiée, cent parts	100
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par l'associé unique, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément, il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 8. Les créanciers, ayants droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Art. 15. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.200.-EUR

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-8308 Mamer / Capellen, 75, Parc d'Activités
- 2.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 3.- L'assemblée générale désigne pour une durée indéterminée Monsieur Benoît DE BIEN, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande Duchesse Charlotte en tant que gérant unique.

La société sera valablement engagée par la signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. de Bien, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 27 mai 2008, WIL/2008/481. — Reçu soixante-deux euros et cinquante cents = 62,50 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 13 juin 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008080179/2724/116.

(080091705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

International Paper Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 90.703.

In the year two thousand and eight, on the fifth day of June.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared for an extraordinary general meeting of shareholders (the Meeting) of the company "International Paper Investments (Luxembourg) S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 90.703 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 12 December 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 170 on 18 February 2003. The articles of association (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on 28 May 2008, which deed has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the following shareholders:

1) "International Paper Company", a company incorporated and organized under the laws of the State of New York, United States of America, having its principal place of business at 6400 Poplar Avenue, Memphis, Tennessee 38197, United States of America,

here represented by Ms. Tulay Sonmez, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 2, 2008.

2) "International Paper (Russia) Holding Company", a company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America,

here represented by Ms. Tulay Sonmez, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 2, 2008.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record that:

I. Fifteen million one hundred fifty-three thousand six hundred fifty-four (15,153,654) shares of the Company with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced.

II. The proxies, after signature "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

III. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-six million United States Dollars (USD 126,000,000.-) in order to bring the Company's share capital from its present amount of one billion five hundred fifteen million three hundred sixty-five thousand four hundred United States Dollars (USD 1,515,365,400.-) represented by fifteen million one hundred fifty-three thousand six hundred fifty-four (15,153,654) shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, to one billion six hundred forty-one million three hundred sixty-five thousand four hundred United States Dollars (USD 1,641,365,400.-) by the issuance of one million two hundred sixty thousand (1,260,000) new shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, having the same rights as the already existing shares.

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above, it being understood that (i) an amount of one hundred twenty-six million United States Dollars (USD 126,000,000) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, (ii) an amount of one million four hundred thousand United States Dollars (USD 1,400,000) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company and (iii) an amount of twelve million six hundred thousand United States Dollars (USD 12,600,000) shall be allocated to the legal reserve of the Company.

4. Subsequent amendment to article 6. of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2. above.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of the law firm Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Equity Trust Luxembourg, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

6. Amendment to article 14. of the Articles.

7. Miscellaneous.

IV. After due deliberation, the Meeting unanimously resolves to take the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-six million United States Dollars (USD 126,000,000.-) in order to bring the Company's share capital from its present amount of one billion five hundred fifteen million three hundred sixty-five thousand four hundred United States Dollars (USD 1,515,365,400.-) represented by fifteen million one hundred fifty-three thousand six hundred fifty-four (15,153,654) shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, to one billion six hundred forty-one million three hundred sixty-five thousand four hundred United States Dollars (USD 1,641,365,400.-) by the issuance of one million two hundred sixty thousand (1,260,000) new shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows, it being understood that "International Paper Company" and "International Paper (Russia) Holding Company" have waived, to the extent required, their respective preferential subscription right:

Intervention - subscription - payment

Thereupon, "Shorewood Packaging Corporation", a company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America (Shorewood US), here represented by Ms. Tulay Sonmez, lawyer, residing professionally

in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 2, 2008, declares to subscribe to the one million two hundred sixty thousand (1,260,000) new shares and to have them fully paid up together with a share premium amount of one million four hundred thousand United States Dollars (USD 1,400,000.-) by way of a contribution in kind consisting of all the shares (the Shares) it holds in the share capital of "Shorewood Holdings B.V.", a private company with limited liability incorporated under the laws of The Netherlands (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), with its official seat in Amsterdam, The Netherlands and its office address at Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, The Netherlands (Dutchco), having a value of one hundred forty million United States Dollars (USD 140,000,000.-) representing one hundred per cent (100%) of the share capital Dutchco.

The contribution in kind of the Shares to the Company in an aggregate amount of one hundred forty million United States Dollars (USD 140,000,000.-) is to be allocated as follows:

(i) an amount of one hundred twenty-six million United States Dollars (USD 126,000,000.-) is to be allocated to the share capital account of the Company;

(ii) an amount of one million four hundred thousand United States Dollars (USD 1,400,000.-) is to be allocated to the share premium reserve account of the Company;

(iii) an amount of twelve million six hundred thousand United States Dollars (USD 12,600,000.-) is to be allocated to the legal reserve account of the Company.

The proof of the ownership and the value of the Shares has been produced to the undersigned notary through a management certificate issued by the management of Shorewood US stating that:

1. Shorewood US is the sole owner of the Shares;
2. The Shares are fully paid up;
3. Shorewood US is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
4. None of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and none of the Shares are subject to any attachment;
5. There exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the Shares be transferred to it;
6. The Shares are freely transferable;
7. All formalities required in The Netherlands in relation to the contribution in kind of the Shares to the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind; and
8. On June 5, 2008, based on general accepted accounting principles, the Shares to be contributed to the Company are worth one hundred forty million United States Dollars (USD 140,000,000.-) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

Such certificate after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further the capital increase, as follows:

- "International Paper Company";	9,393,654 shares
- "International Paper (Russia) Holding Company";	5,760,000 shares
- "Shorewood Packaging Corporation";	<u>1,260,000 shares</u>
Total:	16,413,654 shares

Following the capital increase, the following resolutions are taken unanimously by International Paper Company, International Paper (Russia) Holding Company and Shorewood US (collectively, the Shareholders):

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolve to amend article 6. of the Articles, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at one billion six hundred forty-one million three hundred sixty-five thousand four hundred United States Dollars (USD 1,641,365,400.-) represented by sixteen million four hundred thirteen thousand six hundred fifty-four (16,413,654) shares in registered form with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, all subscribed and fully paid-up."

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby grants power and authority to any manager of the Company and/or to any lawyer or employee of the law firm Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Equity Trust Luxembourg to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to amend article 14. of the Articles, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 14.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers A and B. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 14 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of multiple managers, by the joint signature of one manager A and one manager B.

The manager, or in case of multiple managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of multiple managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of multiple managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. Each manager may only represent one other manager.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile."

Tax exemption

Considering that this deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of shares representing more than 65% of the share capital of a company having its registered office in a European Union Member State, the Company request under article 4-2 of the law of 29 December 1971, as amended, the exemption from the capital duty.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately seven thousand euro.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to proxy holder of the persons appearing, such proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu pour assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de "International Paper Investments (Luxembourg) S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.703 (la Société). La Société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 12 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 170 du 18 février 2003. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant, reçu le 28 mai 2008, non-encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, les associés suivants:

1) "International Paper Company", une société constituée et organisée selon le droit de l'Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal établissement au 6400 Poplar Avenue, Memphis, Tennessee, 38197, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, avocat résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 2 juin 2008.

2) "International Paper (Russia) Holding Company", une société constituée et organisée selon le droit de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, avocat résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 2 juin 2008.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Quinze millions cent cinquante-trois mille six cent cinquante-quatre (15.153.654) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à cette assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après.

II. Les procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent vingt-six millions de dollars américains (USD 126.000.000.-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel d'un milliard cinq cent quinze millions trois cent soixante-cinq mille quatre cents dollars américains (USD 1.515.365.400.-) représenté par quinze millions cent cinquante-trois mille six cent cinquante-quatre (15.153.654) parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100.-) chacune, à un milliard six cent quarante et un millions trois cent soixante-cinq mille quatre cents dollars américains (USD 1.641.365.400.-) par l'émission d'un million deux cent soixante mille (1.260.000) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100.-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

3. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée au point 2. ci-dessus, étant entendu que (i) un montant de cent vingt-six millions de dollars américains (USD 126.000.000.-) sera affecté au compte capital social nominal de la Société, (ii) un montant d'un million quatre cent mille dollars américains (USD 1.400.000.-) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société et (iii) un montant de douze millions six cent mille dollars américains (USD 12.600.000.-) sera affecté à la réserve légale de la Société.

4. Modification subséquente de l'article 6. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donné à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé du cabinet juridique Loyens & Loeff au Luxembourg et à tout employé de Equity Trust Luxembourg pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

6. Modification de l'article 14. des Statuts.

7. Divers.

IV. Après avoir dûment délibéré, l'Assemblée décide de prendre les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'entièreté du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, lequel leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société par un montant de cent vingt-six millions de dollars américains (USD 126.000.000.-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel d'un milliard cinq cent quinze millions trois cent soixante-cinq mille quatre cents dollars américains (USD 1.515.365.400.-) représenté par quinze millions cent cinquante-trois mille six cent cinquante-quatre (15.153.654) parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100.-) chacune, à un milliard six cent quarante et un millions trois cent soixante-cinq mille quatre cents dollars américains (USD 1.641.365.400.-) par l'émission d'un million deux cent soixante mille (1.260.000) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100.-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription à et le paiement intégral de l'augmentation du capital social comme suit, étant entendu que "International Paper Company" et "International Paper (Russia) Holding Company" ont renoncé, dans la mesure nécessaire, à leur droit de souscription préférentiel respectif.

Intervention - souscription - libération

"Shorewood Packaging Corporation", une société constituée et organisée selon le droit de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal établissement au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique (Shorewood US), ici représentée par Maître Tulay Sonmez, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 2 juin 2008, déclare souscrire à un million deux cent soixante mille (1.260.000) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement, ensemble avec une prime d'émission d'un montant d'un million quatre cent mille dollars américains (USD 1.400.000.-), par un apport en nature se composant

de la totalité des parts sociales (les Parts Sociales) qu'elle détient dans le capital social de "Shorewood Holdings B.V.", une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Pays-Bas (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), ayant son principal établissement à Amsterdam, Pays-Bas et son siège social à Strawinskyalaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, Pays-Bas (Dutchco), ayant une valeur globale de cent quarante millions de dollars américains (USD 140.000.000.-), représentant cent pour cent (100%) du capital social de Dutchco.

L'apport en nature des Parts Sociales à la Société, d'un montant total de cent quarante millions de dollars américains (USD 140.000.000.-) sera affecté comme suit:

(i) un montant de cent vingt-six millions de dollars américains (USD 126.000.000.-) sera affecté au compte de capital social de la Société;

(ii) un montant d'un million quatre cent mille dollars américains (USD 1.400.000.-) sera affecté au compte de prime d'émission de la Société; et

(iii) un montant de douze millions six cent mille dollars américains (USD 12.600.000.-) sera affecté au compte de la réserve légale de la Société.

La propriété des Parts Sociales ainsi que leur valeur sont prouvées au notaire instrumentant par un certificat émis par la gérance de Shorewood US, attestant que:

1. Shorewood US est le propriétaire unique des Parts Sociales;
2. Les Parts Sociales sont entièrement libérées;
3. Shorewood US est le seul titulaire des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
4. Aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et aucune des Parts Sociales n'est sujette à une telle opération;
5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
6. Les Parts Sociales sont librement cessibles;
7. Toutes les formalités requises aux Pays-Bas consécutives à l'apport en nature des Parts Sociales à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature; et
8. En date du 5 juin 2008, se basant sur des principes comptables généralement acceptés, la valeur des Parts Sociales est évaluée au moins à cent quarante millions de dollars américains (USD 140.000.000.-) et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié la valeur de l'apport fait à la Société.

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de prendre acte que l'actionnariat de la Société est, suite à l'augmentation de capital, le suivant:

- "International Paper Company";	9.393.654 parts sociales
- "International Paper (Russia) Holding Company";	5.760.000 parts sociales
- "Shorewood Packaging Corporation";	<u>1.260.000 parts sociales</u>
Total:	16.413.654 parts sociales

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, International Paper Company, International Paper (Russia) Holding Company et Shorewood US (ensemble les Associés) décident d'adopter, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 6. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à un milliard six cent quarante et un millions trois cent soixante-cinq mille quatre cents dollars américains (USD 1.641.365.400.-) représenté par seize millions quatre cent treize mille six cent cinquante-quatre (16.413.654) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et/ou à tout avocat ou employé du cabinet juridique Loyens & Loeff au Luxembourg et à tout employé de Equity Trust Luxembourg pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Sixième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 14. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérants A et B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 14 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société ne sera engagée que par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il y'en a) de ces gérants, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Tout gérant peut participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue de cette manière sera équivalente à une participation en personne à une telle réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax."

Exonération du droit d'apport

Dans la mesure où le présent acte porte augmentation du capital social souscrit d'une société luxembourgeoise par un apport en nature consistant en l'apport de parts sociales représentant plus de 65% du capital social d'une société ayant son siège social dans un Etat Membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à sept mille euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. SONMEZ, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 juin 2008. Relation: EAC/2008/7813. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 JUIN 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008079395/239/341.

(080090622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Bakform, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3273 Bettembourg, 2, rue Louis Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Référence de publication: 2008079400/9122/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08792. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Prolux Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4779 Pétange, 15, rue Robert Schuman.
R.C.S. Luxembourg B 16.537.

—
EXTRAIT

Il découle de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 12 février 2008 que l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé:

- (d'approuver les bilans 2005 et 2006.)
- d'accepter la démission de Monsieur Arrigo POLITI, demeurant à Pétange, de sa fonction de gérant administratif à compter du 15 janvier 2008.
- de nommer à compter du 12 février 2008 pour une durée indéterminée Madame Anna Maria POLITI, demeurant à Differdange, dans la fonction de gérante administrative, demeurant à L-4521 Differdange, 21, An der Gewannchen.
- de préciser que jusqu'à une somme de dix mille euros (10.000,- €) la société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant technique, à savoir M. Luciano MERCURIO, au-delà de cette somme la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative est requise.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 avril 2008.

Pour le notaire Aloyse BIEL
Mlle MUHOVIC

Référence de publication: 2008080206/203/25.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08731. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Equilibrage Lambert s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 7, rue Hogenberg.
R.C.S. Luxembourg B 29.365.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Référence de publication: 2008079401/9122/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08794. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Madrax Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 117.269.

—
Le siège social de la société SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l., associée de la société MADRAX PROPERTIES S.à r.l., a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch en date du 19 octobre 2007.

Pour avis sincère et conforme
Pour MADRAX PROPERTIES S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008079211/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07044. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Marni Finance S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 139.458.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le treize juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) La société TELL S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg
ici représentée par Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449
Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 12 juin 2008,

2) La société GIO.CA.FIN S.S., ayant son siège social à Piazza F. Meda 3, I-20121 Milano, Italie,

ici représentée par Monsieur Stéphane SABELLA, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Lugano, le 10 juin 2008.

Lesdites procurations paraphées "ne varietur" par les parties comparaissant et par le notaire soussigné seront annexées
au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont
constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "MARNI FINANCE S.A."

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée
générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité
normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social
pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité
de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale
des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques,
industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la
création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet
toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire,
du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme
"Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet
identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter,
ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immo-
biliers, terrains à bâtir y compris.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une
valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation
de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anni-
versaire de la publication de l'acte du 13 juin 2008 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne
la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date,
d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- de fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues
en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations
effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 17 juin à 10.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2008.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2009.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société TELL S.A., préqualifiée, deux cent quarante-huit actions	248
2) La société GIO.CA.FIN S.S., préqualifiée, soixante-deux actions	<u>62</u>
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille huit cent cinquante (1.850,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Gianni CASTIGLIONI, administrateur de sociétés, né le 25 juillet 1954 à Viareggio - Italie et domicilié professionnellement au 1, Via Volta, CH-6900 Lugano;

b) Monsieur Jean HOFFMANN, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Christophe DERMINE, expert-comptable, né le 5 mars 1969 à Couvin - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, né le 5 janvier 1980 à Forbach - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CVF LUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 117695.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Sabella et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 18 juin 2008. LAC/2008/24752. - Reçu cent cinquante-cinq euros Eur 0,5% = 155,-.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008080818/5770/162.

(080092461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Prestwick S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 88.640.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Bertrange le 15 mai 2008 à 16 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Oriol MESTRE, économiste, demeurant La Joratienne, CH-1086 Vucherens, et des sociétés CRITERIA SARL et PROCEDIA SARL établies au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-LONDON NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Bertrange en date du 15 mai 2008 à 17 heures

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Oriol MESTRE, économiste, demeurant La Joratienne, CH-1086 Vucherens.

En qualité d'administrateur-délégué, Monsieur Oriol MESTRE aura le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

Bertrange, le 15 mai 2008.

Pour PRESTWICK S.A.

Signature

Référence de publication: 2008079225/768/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07249. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Conengineering Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 53.555.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 3 juin 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Madame Andrea DANY

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008079221/693/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05847. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

EuroNextra Investment Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 58.206.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale
tenue le 28 avril 2008 au siège social à Luxembourg*

L'assemblée prend acte de la démission de M. Benelli en tant qu'Administrateur en date du 28 décembre 2007 et de la démission de M. Guillaume Abel en tant qu'Administrateur en date du 1^{er} mars 2008.

L'assemblée nomme en tant qu'Administrateur Monsieur Jérôme Debertolis, résidant professionnellement 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du réviseur d'entreprises venant à échéance, l'assemblée les renouvelle pour 1 an.

Conseil d'Administration:

Andrea Cecchini, Administrateur et Président du Conseil, Eurizon Capital SGR SpA., Via Visconti di Modrone, 11-15, I-20122 Milano,

Paolo Baessato, Administrateur, Intesa Sanpaolo SpA, Piazza della Scala, 6, I-20121 Milano,

Marco Avoledo, Administrateur, Eurizon Capital SGR SpA Piazza Cadoma, 3A, I-20123 Milano,

Jérôme Debertolis, Administrateur, Eurizon Capital S.A., 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Réviseur d'entreprises:

Ernst & Young S.A., 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

EuroNextra Investment Sicav

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Christian Unsen / Francesco Molaro

Référence de publication: 2008080523/24/31.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05998. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

MLWERT 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 131.653.

—
Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2008.

MLWERT 1 S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008079223/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08044. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

W-Tanka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.081.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 11 juin 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société W-TANKA S.A. tenue le 11 juin 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, Luxembourg au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, Monsieur Umberto CERASI et Mademoiselle Katuscia CARRAESI de leur poste d'Administrateurs, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée accepte la démission de la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., ayant son siège social 2, avenue Charles de Gaulle, L-2013 Luxembourg (RCS Luxembourg B 71.178) de son poste de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

4. L'Assemblée nomme

Administrateurs:

- Mme Luisella MORESCHI, née le 27 octobre 1957 à Beloeil (Belgique), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Mme Federique VIGNERON, née le 5 novembre 1973 à Stavelot (Belgique), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal Administrateur;

- Mme Patricia JUPILLE, née le 4 juin 1965 à Saint Avold (France), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

- La société GORDALE MARKETING LTD avec siège social à 77, Strovolou, Strovolos Center, Office 204, 2018 Strovolos- Nicosia (Cyprus), RCS Cyprus HE155572.

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008080391/58/36.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08668. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Intermediatic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 87, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.721.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale tenue au siège social le 21 mai 2008

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats du conseil d'administration et du commissaire comme suit:

- Monsieur Marc FRANCOIS, rue des Carrières, 15 à B-6830 LES HAYONS

- Madame Christel PONCIN, rue des Carrières, 15 à B-6830 LES HAYONS

- Monsieur Yves FRANCOIS, route de Saint-Gérard, 2 Bte 5 à B-5000 NAMUR

Il est décidé de nommer au poste de commissaire, en remplacement de Monsieur Stéphan Moreaux, la FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., Réviseur d'Entreprise, domicilié à L-1470 Luxembourg, route d'Esch, 7. Le mandat de la FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA prend cours pour l'exercice ayant débuté le 1^{er} janvier 2008.

Les mandats du conseil d'administration et du commissaire se termineront à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA

Behey, 36, L-9647 DONCOLS

Signature

Référence de publication: 2008079228/1004/22.

Enregistré à Diekirch, le 4 juin 2008, réf. DSO-CR00045. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080089942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Poplar (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 108.572.

Extrait des contrats de cession de parts de la Société prenant effet au 04 Mai 2007

En vertu de l'acte de transfert de parts prenant effet au 04 Mai 2007,

HCM/Z Special Opportunities LLC, ayant son siège social au P.O. Box 309GT, Uglund House, South Church Street, GT George Town, Grand Caymans, Cayman Islands, a transféré toutes ces 166 parts sociales détenues dans de la société à ZM Private Equity Fund I, L.P., ayant son siège social au 2711 Centerville Road Suite 400, Wilmington, New Castle, 19808 Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

D.B. Zwirn Special Opportunities Fund, Ltd., ayant son siège social P.O. Box 309GT, Uglund House, South Church Street, GT George Town, Grand Caymans, Cayman Islands a transféré 133 parts sociales détenues dans de la société à ZM Private Equity Fund I, L.P., ayant son siège social au 2711 Centerville Road Suite 400, Wilmington, New Castle, 19808 Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

D.B. Zwirn Special Opportunities Fund, L.P., ayant son siège social 1209 Orange Street, City of Wilmington 19801 Delaware, Etats-Unis d'Amérique a transféré 51 parts sociales détenues dans de la société à ZM Private Equity Fund I, L.P., ayant son siège social au 2711 Centerville Road Suite 400, Wilmington, New Castle, 19808 Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

Les parts sociales de la société sont désormais répartie de comme suit:

ZM Private Equity Fund I, L.P., 350 parts sociales

D.B. Zwirn Special Opportunities Fund, Ltd., 90 parts sociales

D.B. Zwirn Special Opportunities Fund, L.P., 60 parts sociales

POUR PUBLICATION

Pour Poplar (Lux) S.à r.l.

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008080635/8461/32.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04515. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080091833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

TDS Trading Direct Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 45.374.

Par la présente, nous vous informons de notre décision de démissionner, avec effet immédiat, de nos fonctions de Commissaire aux Comptes de la société anonyme TDS TRADING DIRECT SERVICE S.A., constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, Notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 septembre 1993, publié au Mémorial C N ° 590 du 11 décembre 1993, ayant son siège social 14, rue des Romains L-2444 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 45.374.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

Nico HANSEN

Gérant

Référence de publication: 2008079229/1218/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00708. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080090171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Valco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 44.921.

Par la présente, nous vous informons de notre décision de démissionner, avec effet immédiat, de nos fonctions de Commissaire aux Comptes de la société anonyme VALCO SA, constituée suivant acte reçu par Maître Franck Baden, Notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 août 1993, publié au Mémorial C N ° 516 du 29 octobre 1993, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, Notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 août 2005, publié au Mémorial C N ° 127 du 19 janvier 2006, ayant son siège social à L-2311 Luxembourg au 55-57, avenue Pasteur, société immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 44921.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

Nico HANSEN

Gérant

Référence de publication: 2008079230/1218/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00709. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

ML Dom Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 113.005.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel E. RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

ML DOM LUXEMBOURG II S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2008079245/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08010. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

BML Prestige S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R.C.S. Luxembourg B 75.999.

Par la présente, je vous informe en ma qualité de mandataire général de la société, que la société EATON OVERSEAS S.A. a décidé de démissionner, avec effet immédiat, de ses fonctions d'Administrateur de la société anonyme BML PRESTIGE S.A., constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroder, Notaire de résidence à Mersch, en date du 22 mai 2000, ayant son siège social à, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B75999.

Luxembourg, le 2 mai 2008.

EATON OVERSEAS S.A.

Signature

Référence de publication: 2008079232/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04696. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Lion Investment S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.390.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 4 juin 2008

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement de la société HRT Révision SA, au poste de réviseur d'entreprises la société ALTER AUDIT SARL ayant son siège social à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois avec effet 21 novembre 2007

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2009

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour LION INVESTMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2008079233/744/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03831. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

LEHNKERING Shipping Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5444 Schengen, 3, Seckerbaach.

R.C.S. Luxembourg B 67.246.

—
Auszug aus dem Protokoll des Verwaltungsrates gehalten am 19. Mai 2008

Der Verwaltungsrat ernennt Cees VAN GENT, an den Funktionen als Präsident des Verwaltungsrates bis zum Ausgang der satzungsgemäßen Generalversammlung zu halten im Jahre 2013.

Der Verwaltungsrat ernennt Herr Andres DAVIDS, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in Kaiserswerther str. 148 - D-47249 DUISBURG, an den Funktionen als delegierter Verwalter, bis zum Ausgang der satzungsgemäßen Generalversammlung zu halten im Jahre 2013.

Der delegierte Verwalter wird die individuelle Zeichnungsberechtigung im Rahmen der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft haben.

Beglaubigter Auszug zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008079240/1134/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01927. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Parfix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 64.384.

—
Extraits des résolutions adoptées lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2007

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Thierry NOWANKIEWICZ de ses fonctions d'administrateur.

L'assemblée nomme Madame Madeleine SIMEON, administratrice de société demeurant professionnellement au 32, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur pour un mandat échéant à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2013.

L'assemblée renouvelle Monsieur Jean-Luc JOURDAN ainsi que Maître Christian-Charles LAUER aux fonctions d'administrateurs pour des mandats échéants à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2013.

L'assemblée nomme la société GLOBAL CORPORATE ADVISORS S.à r.l. avec siège social au 32, avenue Monterey L-2163 Luxembourg aux fonctions de commissaire aux comptes pour un mandat échéant à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2013.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008079236/1134/25.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01942. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Luxmanis S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.363.500,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 128.192.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale du 20 mars 2008

En date du 20 mars 2008 l'assemblée a décidé:

1. d'accepter les démissions de

- Madame Simone Retter

- Monsieur Aldwin Dekkers

de leurs postes d'administrateurs avec effet au 20 mars 2008,

2. de prolonger le mandat de Monsieur Denis Pradon en tant qu'administrateur, avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014,

3. de nommer

- Monsieur Roland Medawar, né le 5 février 1947 à Choisy-Le-Roi, France, ayant comme adresse 138, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, en tant que nouveau administrateur de la Société avec effet au 20 mars 2008 et ce pour une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014

- Monsieur Innocente Mereghetti, né le 29 octobre 1961 à Legnano(MI), Italie, ayant comme adresse Via Adda 13, Parabiago (MI) Italie en tant que nouveau administrateur de la Société avec effet au 20 mars 2008 et ce pour une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

LUXMANIS S.A.

Signature

Référence de publication: 2008079254/250/29.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Bel Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 112.418.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 23 mai 2008

Le conseil d'administration renouvelle Monsieur Jean-Luc JOURDAN aux fonctions de Président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2013.

Extrait délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008079238/1134/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06023. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Immobilière Espace Kirchberg E S.à r.l. (I.E.K. E S.à r.l.), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 34.597.

Am 15. April 2008, hat IVG Funds GmbH seine 10 Anteile an:

- Wert-Konzept Immobilienfonds Verwaltungsgesellschaft Holland IV mbH., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet unter deutschem Recht, eingetragen im Handelsregister Berlin-Charlottenburg, Deutschland unter der Nummer HRB 85367 B, mit Sitz in 6, Hallerstrasse, Berlin D-10587 abgetreten.

Zum Vermerk in Luxemburgischen Amtsblatt, Band C.

Luxembourg, den 13. Juni 2008.

Immobilière Espace Kirchberg E S.à r.l. (I.E.K. E S.à r.l.)

Unterschrift

Référence de publication: 2008079242/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06572. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

ML Dom Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 105.778.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel E. RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

ML DOM LUXEMBOURG S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2008079246/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08011. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

GP Rho 2 Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 86.768.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 12 juin 2008

Il résulte des dites résolutions que:

1. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers demeurant à 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg comme réviseurs d'entreprises jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour GP Rho 2 Holding Company S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008079243/3648/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06530. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

LLGP F.C., S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.419.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 12 juin 2008

Il résulte des dites résolutions que:

1. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers comme réviseurs d'entreprises jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour LLGP F.C. S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008079244/3648/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06534. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Chester Luxembourg 2 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.553.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration en date du 26 mai 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 26 mai 2008, que:

Les membres du Conseil d'administration, délibérant valablement, ont co-opté M. Michael Deegan, né le 5 avril 1965 in Offaly, Irlande, demeurant à Ballybrack, Kilcock, Co. Kildare, Irlande, comme administrateur de la Société, en remplacement de M. Desmond McCann, démissionnaire.

M. Michael Deegan est élu président du Conseil d'administration de la Société, avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature, suivant l'article 15 des statuts de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

CHESTER LUXEMBOURG 2 S.A.

François Georges / Edouard Georges

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008079256/5710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03736. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 112.502.

—
Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

MERRILL LYNCH LUXEMBOURG INVESTMENTS S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2008079247/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08016. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 127.790.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

MERRILL LYNCH GERMAN INVESTMENT HOLDINGS S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008079248/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08020. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Socera Assets Management S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 81.376.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 9. Mai 2008 abgehalten am Gesellschaftssitz

Das Verwaltungsratsmitglied Herrn Georges Majerus, geb. am 08.07.1965 in Dudelange, geschäftsansässig in 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg wird mit sofortiger Wirkung zum Administrateur Délégué mit Einzelzeichnungsrecht bestellt und führt das Mandat bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2012.

Luxemburg, den 9. Mai 2008.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2008079297/756/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06535. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Routing Finance & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 92.731.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant l'administrateur de la Société suivant:

- Monsieur Michel E. RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008
ROUTING FINANCE & CO S.A.

Signature

Référence de publication: 2008079249/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08021. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

C.M. Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.828.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 11 juin 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société C.M. INVEST S.A. tenue le 11 juin 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, Luxembourg au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, Monsieur Umberto CERASI et Madame Marie Louise SCHMIT de leur poste d'Administrateurs, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée accepte la démission de la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., ayant son siège social 2, avenue Charles de Gaulle, L-2013 Luxembourg (RCS Luxembourg B 71.178) de son poste de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

4. L'Assemblée nomme:

Administrateurs:

- Mme Luisella MORESCHI, née le 27 octobre 1957 à Beloeil (Belgique), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Mme Federique VIGNERON, née le 5 novembre 1973 à Stavelot (Belgique), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal Administrateur;

- Mme Patricia JUPILLE, née le 4 juin 1965 à Saint Avoild (France), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

- La société GORDALE MARKETING LTD avec siège social à 77, Strovolou, Strovolos Center, Office 204, 2018 Strovolos-Nicosia (Cyprus), RCS Cyprus HE155572.

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008080392/58/36.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08669. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

MLWERT 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 131.461.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

MLWERT 4 S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2008079250/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08022. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

MLWERT 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 131.733.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

MLWERT 3 S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008079252/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08039. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080090026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Buckingham Financing Company SA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 84.709.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 5 novembre 2001, acte publié au Mémorial C no 446 du 20 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Buckingham Financing Company S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008079326/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00520. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080081381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

Chiorino Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 61.973.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008079264/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06873. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.
